

"Info-Flash" le PMEDP ... en action ...



Bienvenue au PMEDP Info-Flash

Ce moyen de communication est distribué mensuellement à travers Internet aux Unités de Coordination Nationale, aux Représentations de la FAO, à DFID, au Département des Pêches de la FAO et aux personnes intéressées par le travail du PMEDP.

L'objectif premier de ce **PMEDP Info-Flash** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur le Programme.

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays

La reproduction et la distribution de ce document – sous forme électronique ou sur support papier – sont encouragées.

[Pour contacter le
PMEDP par Internet](#)



Mauritanie

Dans le cadre du suivi de l'atelier de formation MARP/AMED tenu pour la zone méridionale de Nouakchott au début de l'année, l'UCN de la Mauritanie a organisé une autre session pour la zone septentrionale du 22 au 31 juillet 2001, également avec l'appui financier de l'USR. Il y avait parmi les participants à cet atelier, qui a duré 10 jours, 15 représentants des communautés de pêche artisanale. Des représentants des secteurs public et privé tels que les Wilaya, du Secrétariat d'Etat pour les Affaires Féminines, et des ONG ont pris part à la cérémonie d'ouverture. L'objectif de cette formation visait le renforcement des capacités des participants en MARP/AMED en vue de l'élaboration d'un plan d'action communautaire.

Les consultants nationaux, S. M. O. Abdellai (UCN/DEARH) et D. A. Bocar

Cameroun

Le Coordinateur National a accompagné quatre pêcheurs et une transformatrice de la retenue de Mapé lors d'une visite d'échanges d'expériences aux barrages de Kompienga et de Bagré (Burkina Faso) du 02 au 09 juin 2001. La délégation camerounaise a pu se rendre compte l'expérience de l'organisation et de la gestion du secteur des pêches du Burkina Faso, à travers des échanges pratiques d'expériences avec leurs homologues burkinabé. L'équipe a également visité les campements de pêche de Diamanga et de Tounga où elle a pu apprécier les systèmes d'organisation et de gestion en application. Ils ont également participé à des opérations de pêche avec leurs homologues burkinabé et discuté avec eux des sujets qui les préoccupaient directement. Il est attendu qu'ils partagent cette riche expérience avec leurs collègues dès leur retour au pays. Ils ont quitté le Burkina Faso le 09 juin 2001 avec beaucoup d'idées sur la manière d'améliorer l'organisation de la communauté de pêche de Mapé.

Sénégal

Après une série d'ateliers organisés dans différentes parties du Sénégal en vue de présenter le Programme pour des Moyens d'Existence Durables dans la Pêche, l'UCN

(UCN/ONG Mauritanie 2000) étaient les facilitateurs de la formation. Un exercice de MARP exploratoire a été réalisé au port de Nouadhibou pendant trois jours en vue de déterminer les sujets prioritaires et



Elaboration d'un plan d'actions communautaire au cours d'un exercice MARP/AMED.

Numéro 11 ~ Septembre 2001

Nouvelles des UCN

du Sénégal a appuyé les associations de pêcheurs du centre de pêche de Loumpoul, dans la région de Louga, à élaborer un plan d'action communautaire. Ceci était précédé de deux missions, respectivement pour réaliser et valider un exercice de diagnostic participatif des moyens d'existence, lequel exercice a abouti à l'identification des activités visant à l'amélioration durable des moyens d'existence à travers une gestion améliorée des ressources côtières. Une requête pour l'assistance du PMEDP est en cours de préparation.

Burkina Faso

Actuellement, le PMEDP a fournit une assistance à l'UCN du Burkina Faso pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale de co-gestion des pêches sur les lacs de Bagré et de Kompienga. Les résultats préliminaires de cette activité ont fait ressortir le besoin urgent pour chaque partenaire d'avoir le même niveau de connaissance et de compréhension du sujet. C'est la raison pour laquelle l'USR appuie les cadres nationaux dans la préparation d'une brochure d'information sur la co-gestion, brochure qui sera par la suite traduite dans les langues locales de la région afin d'en assurer une large diffusion.

d'élaborer un Plan d'action communautaire. Cet exercice pratique a également permis de sensibiliser les pêcheurs sur le PMEDP et de ses objectifs.

Bénin

Dans le cadre du suivi des ateliers sous-régionaux sur les Politiques, Institutions et Processus (PIP) organisés par le PMEDP, l'UCN du Bénin a proposé un projet de développement des capacités institutionnelles et politiques pour appuyer la création d'une Association Nationale de Mareyeurs. Cette requête est approuvée et le processus a immédiatement démarré.

Dans le cadre de la stratégie du Gouvernement du Bénin de lutte contre la pauvreté rurale, le

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a adressé une requête au FIDA en vue de bénéficier d'une assistance technique pour l'identification du Programme d'Appui au Développement Participatif de la Pêche Artisanale (PADPPA). Ce programme devrait apporter une attention particulière à la réhabilitation des plans d'eau et le développement des activités génératrices de revenus, particulièrement en dehors du secteur de la pêche, en vue d'alléger la pauvreté et de freiner la tendance à la dégradation des conditions de vie et des revenus des populations les plus pauvres et les plus vulnérables à la pauvreté dans le pays.

Sur la base de la mission de formulation intervenue en avril-mai 2001 et compte tenu de l'implication de la BAD dans le secteur des pêches au Bénin, le FIDA a pris contact avec la BAD pour examiner leur intérêt à co-financer le PADPPA.

Suite à l'appui apporté lors de la mission de la formulation, le PMEDP a été sollicité à nouveau au cours de la mission conjointe de pré-évaluation BAD/FIDA, organisée en août-septembre. Le PMEDP a ainsi mis à la disposition de la mission le responsable de l'Unité de Suivi de l'USR en vue de contribuer à l'intégration de l'AMED dans le PADPPA. Par ailleurs, les experts en développement communautaire et en information/communication de l'USR ont également apporté leur contribution à la mission.

Mali

Une analyse des moyens d'existence a été menée au barrage de Sélingué du 27 mai au 19 juin 2001, et a été suivie de l'identification d'actions visant à consolider les principes de base de la gestion participative des pêches. Les résultats de l'exercice ont donné des indications quant au type d'appui que le PMEDP pourrait apporter pour: (i) assurer que les communautés de pêche jouissent pleinement des nouvelles législations à travers leur application afin d'établir fermement les conditions institutionnelles pour leur participation à la gestion des pêches; (ii) améliorer les activités d'organisation de la post-capture et de commercialisation et (iii) appuyer les institutions nationales et les organisations socio-culturelles compétentes pour améliorer le suivi et la défense des intérêts du secteur de la pêche au niveau le plus élevé de la prise de décision.

Egalement en vue de consolider les principes de base de la gestion participative des pêches, une MARP/AMED exploiratoire et des études complémentaires ont été réalisées dans plusieurs communautés de Sélingué. Les résultats préliminaires ont fait ressortir la nécessité d'une analyse institutionnelle qui est en cours de réalisation par un consultant national.

Changements administratifs au niveau des UCN

Nouveaux Coordinateurs Nationaux:

- **Ghana:** G. Anyane a été remplacé par Mme E. Anang, Directrice des Pêches.
 - Adresse électronique: ncusflp@ghana.com
- **Tchad:** H. Taga a été remplacé par Mr. B. Barka, Directeur Adjoint des Pêches et de l'Aquaculture.
 - Adresse électronique : ucn-pmedp@intnet.td

Missions et Activités de l'USR

□ Un atelier a été organisé à Douala, Cameroun, du 17 au 28 septembre 2001 pour améliorer les méthodes et stratégies de coopération utilisées par les UCN dans leurs partenariats avec les ONG. Le Cameroun, le Congo, le Gabon, le Niger, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo et le Tchad



étaient représentés à cet atelier. Chaque pays participant était représenté par quatre membres des UCN, dont deux représentants d'ONG, et deux responsables de l'administration, et une personne ressource complémentaire.

□ Trois groupes de travail sur la pêche artisanale, les petites pélagiques et les espèces démersales ont été constitués l'année dernière à Abuja. Ceux-ci relèvent de la responsabilité du Sous-Comité Scientifique du Comité des Pêches Continentales pour l'Atlantique Centre Est (COPACE). Une réunion consultative du groupe de travail sur la pêche artisanale s'est déroulée avec l'appui du PMEDP, à Cotonou du 19 au 21 septembre 2001 en vue d'orienter les futures activités techniques et scientifiques du groupe de travail. Les participants étaient venus de dix pays du COPACE: Sénégal, Gambie, Guinée, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Nigéria, Cameroun et Sao Tomé et Principe. Ont également participé B. Samb, Président du Sous-Comité Scientifique du COPACE, A. Jallow, Responsable de la Planification des Pêches du Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique et N-J Njock, Responsable des Ressources Aquatiques de l'USR.

Consultants

□ La mission de 2 mois entreprise dans cinq pays participants au PMEDP par le consultant en information et communication (I/C), G. Heinrich, a pris fin en août 2001. Le rapport de consultation est en cours de préparation et sera envoyé avec un questionnaire aux 25 pays pour leur approbation et pour qu'il serve d'aide à la préparation des ateliers sous-régionaux. Le rapport propose une stratégie I/C comprenant la formulation d'un projet Information, Education et Communication (IEC) en appui aux petits projets et aux activités des UCN dans chaque pays.

Si la stratégie était adoptée par les UCN, les différentes phases d'élaboration du projet de d'IEC comporteraient: i) la collecte

d'informations par les UCN dans chaque pays; ii) l'organisation de quatre ateliers sous-régionaux; iii) d'un atelier national de restitution et la définition d'activités IEC au niveau national; iv) la conception d'un projet IEC dans chaque pays; et v) une évaluation de la performance des projets IEC.

Le rapport propose également une révision du mandat et du profil des points focaux I/C, conformément à leurs nouvelles responsabilités.